

Les collèges classiques : nouveaux regards sur une vieille institution

Denyse Baillargeon

Les collèges classiques représentent une institution quasi mythique au Québec. Disparus depuis les années 1960 dans la foulée des changements que connaît alors la province, ils continuent néanmoins de vivre dans l'imaginaire collectif comme des lieux qui ont vu défiler la fine fleur de la société québécoise. Décrite ou encensée, l'image des collèges classiques semble irrémédiablement et exclusivement associée à l'élite canadienne-française qui allait y chercher une vaste culture humaniste en plus d'un passeport pour l'université. De fait, ce portrait des collèges et de leur clientèle est tellement pris pour acquis qu'il ne semble plus nécessaire d'y revenir.

Les textes que nous offrent Ollivier Hubert, Christine Hudon et Louise Bienvenue dans ce numéro montrent pourtant à l'envie que l'univers collégial québécois d'avant les années 1960 est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît à première vue. Reprenant un chantier qu'avait ouvert Claude Galarneau dans les années 1970, et qui a largement contribué à édifier l'image d'Épinal du collège classique, ces trois articles, alimentés par de nouvelles interrogations, entreprennent une véritable déconstruction de la représentation que l'on s'en fait. Abordant des questions fort différentes, mais intimement liées, chacun de ces articles revisite une portion de l'histoire des collèges qui, ainsi passés au crible, font mentir leur réputation à maints égards.

L'étude quantitative de la clientèle du Collège de Montréal pour la première moitié du XIX^e siècle proposée par Ollivier Hubert ouvre une première brèche dans cet édifice. Son analyse des caractéristiques, mais surtout des parcours des collégiens jusqu'en 1860, démontre très clairement que, pour cette période, le collège sulpicien est un milieu étonnamment hétérogène où se croisent des élèves de tous âges qui suivent des cursus scolaires des plus diversifiés. La reconstitution des itinéraires s'avère particulièrement riche d'enseignements : cet exercice révèle en effet que la très grande majorité des inscrits (90 %) ne complète pas le cours dit classique auquel on associe pourtant ce type d'établissement. Un tel constat conduit l'A. à poser des questions fondamentales au sujet des finalités de l'enseignement au XIX^e siècle et à revoir les catégories d'analyse construites au XX^e siècle (« finissants », « diplômé »,

« persévérance » « décrochage »), alors que l'école est une institution en voie de démocratisation. Considérant que, jusqu'aux années 1850 tout au moins, le collège est bien davantage « un espace de formation pluriel » qu'un « niveau d'enseignement », il nous invite à reconsidérer l'histoire des établissements collégiaux en incluant tous les collégiens. Cette démarche permet de comprendre la contribution de ces institutions dans la formation de « groupes intermédiaires », c'est-à-dire de ce segment de la population qui, sans faire partie de l'élite « éclairée », pouvait tout de même prétendre à une degré de « littéracie » dépassant largement celui des classes populaires.

L'étude de Christine Hudon sur le Collège de Sainte-Anne de La Pocatière témoigne pour sa part du caractère novateur de son projet éducatif qui, à ses débuts tout au moins, s'écartait résolument de la discipline de fer et de la *Ratio* Jésuite associées à ce type d'institution. Si, dès la fondation, le collège offre le cours classique de huit années, il vise aussi la formation pratique des élèves, seul moyen, nous dit l'A., d'attirer les enfants des familles rurales environnantes et, ainsi, de garantir la survie de l'établissement. À compter de 1842, le collège dispense même un cours commercial de trois ans, donné en partie en anglais, et dont la popularité ne se dément pas puisqu'il perdure jusqu'en 1946 et que la majorité des élèves s'y inscrivent jusqu'à la fin des années 1930. En d'autres termes, loin de se cantonner aux humanités et à la formation des prêtres, le Collège de Sainte-Anne de la Pocatière a proposé, durant la plus grande partie de son existence, une formation pragmatique, arrimée au monde marchand dans lequel les élèves devaient s'insérer. Encore ici, une analyse plus fine des programmes et des clientèles a permis de débusquer des aspects pratiquement inédits de l'histoire des collèges et de mettre au jour le caractère résolument « hybride » d'une institution qui a plutôt été présentée de manière univoque.

En s'attardant aux débats qu'a suscités le projet des communautés de Frères enseignants d'instaurer un cours « primaire supérieur » dans toutes les écoles du Québec, Louise Bienvenue remonte quant à elle aux origines de l'invention de la tradition des collèges classiques. L'ambition des Frères d'offrir une formation préuniversitaire publique s'est en effet heurtée à une vive opposition de la part des partisans des collèges classiques. Ceux-ci, pour mieux garantir leur monopole sur ce niveau d'enseignement, se sont attaqués aux académies commerciales dirigées par les Frères, accusés d'angliciser la jeunesse et de vider les campagnes. C'est au cours de cette polémique que s'est construite l'image du collège classique entièrement voué aux humanités et à la formation d'une élite, car pour mieux distinguer leurs institutions de celles des Frères, les promoteurs des collèges ont en quelque sorte entrepris de le « classiciser », en occultant la présence de filières commerciales et de l'enseignement de l'anglais dans leurs murs. Comme le montre l'A., ce débat opposait également deux modèles de masculinité, l'un centré sur l'acquisition d'une culture lettrée, l'autre sur l'approfondissement de savoirs pratiques, celui-ci paraissant beaucoup mieux adapté aux transformations économiques et sociales des années 1920.

Tout en remettant en cause l'image figée et passiste de l'institution collégiale à laquelle nous avons habitués l'historiographie, ces trois textes provoquent la réflexion sur des questions touchant notamment à la chronologie de l'histoire des collèges, à la masculinité, aux particularismes des institutions d'enseignement urbaines et rurales

et aux rapports familles-écoles. Sur ce dernier point, les trois auteur-es nous rappellent que les familles avaient aussi leurs priorités en ce qui concerne la formation scolaire des enfants et que leurs choix ont pu contribuer à façonner l'univers collégial, une dimension trop souvent négligée par l'histoire de l'éducation.

Blank
Left
Page